

Une année blanche pour équilibrer des comptes au rouge. Dans la majorité, plusieurs députés poussent l'idée d'un « arrangement » avec les mécanismes d'indexation sur l'inflation qui s'appliquent traditionnellement aux retraites, aux prestations sociales et au barème de l'impôt sur le revenu. Alors que le gouvernement doit trouver plus de 20 milliards d'euros d'économies à inscrire dans le budget 2025, ce genre de tour de passe-passe budgétaire avec le niveau des prix peut apparaître comme une manière simple pour le gouvernement de rééquilibrer les comptes. « C'est une méthode facile, pérenne et qui rapporte bien », résume François Ecalte, expert des finances publiques et directeur de Fipeco. Cette stratégie a d'ailleurs déjà été employée sous Emmanuel Macron, lors du précédent mandat.

En 2019, les retraites de base n'avaient été revalorisées que de 0,3% alors que l'inflation était plutôt autour de 1,3%, dégagant un gain financier pour les caisses de l'Etat d'environ 2,8 milliards d'euros. En utilisant le même procédé aujourd'hui, le gouvernement pourrait mécaniquement économiser une somme similaire. Alors que l'inflation s'établirait autour de 2,5% en 2024, « 1% de sous-indexation des retraites correspond environ à 3 milliards d'euros », confirme François Ecalte. Une solution tentante, donc, qui, selon certains, aurait été évoquée lors de la préparation du budget 2024 sous la justification habituelle, qu'en France, les retraités ont un meilleur niveau de vie que les actifs. L'idée avait finalement été écartée. Mais, en février dernier en pleine tempête sur la situation budgétaire, le ministre délégué aux Comptes publics, Thomas Cazenave, avait remis l'idée sur la table pour le budget de 2025 en se déclarant ouvert à un débat sur la désindexation des retraites. Une porte qu'Emmanuel Macron avait aussitôt refermée. « Il faut arrêter de sortir des mesures qui n'ont même pas été évoquées, sauf si vous voulez perdre les élections... », avait taclé le chef de l'Etat en Conseil des ministres.

# Désindexer retraites et allocations sociales... la piste explosive majoritaire pour faire des économies

Julie Ruiz Perez

Poussée par plusieurs députés Renaissance, la mesure pourrait rapporter jusqu'à 20 milliards d'euros. Emmanuel Macron n'y était jusqu'à présent pas favorable.

**3 100**  
milliards d'euros  
Dette de la France

**-5,1%**  
Déficit 2024  
en pourcentage du PIB

**20**  
milliards d'euros  
d'économies à trouver pour 2025

crètement par des poids lourds budgétaires de la majorité - est revenu à la charge, il y a quelques semaines, en proposant une « année blanche » lors d'un dîner à l'Élysée réunissant les dirigeants de la majorité. L'idée de l'année blanche serait

de ne pas indexer du tout, ni les pensions de retraite, ni les prestations sociales (APL, allocations familiales, etc.) pour une économie qui pourrait aller jusqu'à 20 milliards d'euros, selon les calculs avancés par le député. « Nous travaillons

sur plusieurs pistes d'économies au sein des députés Renaissance - l'année blanche que je propose en est une », a-t-il assumé sur X (ex-Twitter) au début du mois dernier. Là encore, une telle mesure serait évidemment difficile à porter politique-



prix ne perde pas en pouvoir d'achat à cause de l'IR. Pour 2024, par exemple, les tranches ont été revalorisées de 4,8 % (c'est-à-dire un montant égal à l'inflation) ce que l'exécutif n'avait pas manqué de présenter comme une mesure de soutien aux ménages. *« En l'absence d'une telle indexation, le rendement de l'IR sur les revenus 2023 serait majoré d'environ 6,1 milliards d'euros »*, soulignait Bercy. En réalité, les gouvernements successifs ont toujours indexé le barème de l'IR sur l'inflation, la dernière fois qu'il n'a pas été revalorisé remontant à 2011 et 2012. Mais, à l'aune de la situation budgétaire tendue, certains parlementaires réfléchissent à cette option, à l'instar de Jean-René Cazeneuve rapporteur général du budget à l'Assemblée. *« Jusqu'à présent, nous avons indexé le barème pour que l'impôt n'augmente pas si le salaire progresse comme l'inflation. On peut imaginer une règle un peu différente »*, a-t-il déclaré à *L'Opinion* il y a quelques jours. Problème, dans tout le gouvernement l'impératif de *« ne pas augmenter les impôts des Français »* est répété comme un mantra. Or, augmenter les barèmes d'un montant inférieur de l'inflation *« revient à une augmentation d'impôt déguisée »*, tranche François Ecalle. Interrogé sur cette idée, le ministre du Budget, Thomas Cazenave, botte pour l'instant en touche : *« Nous verrons quand nous aurons les propositions concrètes. »* ■